



**Coop de solidarité santé**  
DU SUD DE LOTBINIÈRE

**Rapport annuel d'activités**  
**pour la période du**  
**11 juin 2015 au 31 mars 2016**

## 1. Introduction

Nous sommes particulièrement heureux de vous présenter ce premier rapport annuel d'activités de la Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière. Reconnue officiellement par le Gouvernement du Québec le 3 juin 2015 et dotée de son premier conseil d'administration le 11 juin de la même année, cette Coop Santé a connu une première année d'activités très remplie et qui lui a permis de prendre solidement son envol. Ce rapport annuel présente donc les grandes réalisations de la coopérative au cours de sa première année d'exploitation.

## 2. La Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière

### ➤ La nature du projet

Au printemps 2015, il a été résolu de créer la Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière pour desservir principalement la population de Saint-Narcisse-de-Beaurivage, Saint-Patrice-de-Beaurivage et Saint-Sylvestre en services médicaux et infirmiers. Cette Coop Santé est considérée comme l'option optimale pour garder les médecins actuels à l'œuvre le plus longtemps possible et pour en recruter de nouveaux qui prendront la relève.

Cette Coop Santé n'appartient pas aux municipalités mais bien aux patientes et patients. Cette réalité se reflète dans la composition du conseil d'administration de la Coop, où ce sont les patients qui sont représentés, et non les municipalités.

Le projet s'appuie sur un partenariat à parts égales avec Les Immeubles Roy et Berthiaume, S.E.N.C. (Pharmacie Roy & Berthiaume). La Coop est donc propriétaire à 50 % du bâtiment où elle est située et du terrain sur lequel il est érigé. Il s'agit d'un bâtiment neuf qui a été construit sur le site de l'ancien presbytère de la Fabrique de Saint-Patrice-de-Beaurivage.

La Coop Santé occupe dans l'édifice une superficie d'environ 2 515 pi<sup>2</sup>, tandis que la pharmacie occupe une superficie d'environ 1 541 pi<sup>2</sup>.

La Coop Santé est dotée de six bureaux et d'une réception avec salle d'attente. Une cuisine-salle de réunion est aussi aménagée et utilisée en commun avec la pharmacie jouxtant la Coop.

Quatre bureaux sont complètement aménagés pour être utilisés par des médecins. La place de la relève est donc prête ! Les deux bureaux libres sont «mis en réserve», soit pour un autre médecin et/ou pour un professionnel de la santé qui viendra y offrir des services.

L'infirmière du GMF Sainte-Croix-Saint-Patrice, qui travaille avec les médecins actuels, et la directrice générale de la Coop utilisent les deux bureaux restants.

### 3. Les activités réalisées en 2015-2016

Voici les principales activités réalisées au cours du premier exercice financier de la Coop :

- Organisation de l'Assemblée générale d'organisation (AGO), qui s'est tenue le 11 juin 2015
- Élection du conseil d'administration (CA) de la Coop (11 juin 2015) et opérationnalisation du CA
- Conception du projet de construction en lien avec l'entrepreneur général\*
- Octroi du contrat de construction\*
- Réalisation de la campagne d'adhésion à la Coop (membership)
- Réalisation de la campagne de financement auprès des organismes et entreprises
- Conception et réalisation de la campagne de communication requise par les activités de la Coop
- Achat du site du presbytère de la Fabrique de Saint-Patrice-de-Beaurivage\*
- Démolition du presbytère et aménagement du terrain prêt à construire\*
- Organisation de la conférence de presse de la 1<sup>ère</sup> pelletée de terre (15 septembre 2015)
- Réalisation de l'emprunt hypothécaire
- Signature d'une déclaration de copropriété avec Les Immeubles Roy et Berthiaume, S.E.N.C.
- Suivi de la construction et ajustements au projet\*
- Suivi du budget de lancement
- Mise à jour et suivi du budget de fonctionnement de l'An 1
- Prise de possession de l'édifice\*
- Achat des équipements médicaux, du mobilier et de tous les effets requis par le lancement des activités
- Embauche d'une directrice générale, qui est entrée en fonction le 21 décembre 2015
- Prise en charge de la gestion du personnel
- Négociation d'un premier contrat avec les deux médecins pratiquant à la Coop
- Ouverture de la Coop le 21 décembre 2015
- Organisation de la conférence de presse de l'inauguration et d'une porte ouverte (13 janvier 2016)
- Mise en place de modes de gestion propres à la Coop
- Modification des horaires de travail des secrétaires afin que la Coop soit ouverte de façon continue de 8h30 à 21 heures du lundi au jeudi inclusivement et de 8h30 à 15 heures le vendredi
- Instauration d'une nouvelle façon de procéder pour les bureaux sans rendez-vous des deux médecins, qui a consisté à instaurer l'inscription téléphonique obligatoire pour ces bureaux sans rendez-vous (changement majeur)

- Développement de services complémentaires aux services existants. Deux services mis en place, soit :
  - Les prélèvements sanguins et d'urine, aux deux semaines, le mardi, dès 7h30
  - Service de traitements de physiothérapie, toutes les semaines, le jeudi

\* Ces tâches ont été réalisées en partenariat avec Les Immeubles Roy et Berthiaume, S.E.N.C.

Après leur élection, le 11 juin 2015, les membres du conseil d'administration ont donc consacré l'essentiel de leurs énergies aux travaux entourant la construction de l'édifice logeant les services de la Coop, ainsi qu'à l'opérationnalisation de l'édifice et des services offerts.

#### **4. Le membership**

Au 31 mars 2016, 1848 personnes adultes avaient adhéré à la Coop, en payant les 50 \$ requis à cette fin (cinq parts sociales de 10 \$ chacune). Quatre membres de soutien avaient aussi payé la part sociale requise à cette fin, soit 1 000 \$.

Au moment d'écrire ces lignes, en mai 2016, le membership de la Coop s'accroît régulièrement de semaine en semaine, à la faveur notamment de visites chez l'un ou l'autre de nos médecins.

Notons également que la contribution annuelle, qui sert à financer les dépenses annuelles de fonctionnement de la Coop, a été établie à 85 \$ pour l'année 2016.

Le développement et la consolidation du membership constitue l'une des priorités d'action pour l'année 2016-2017.

#### **5. L'état du capital social**

Au 31 mars 2016, le capital social de la Coop se chiffrait à 96 850 \$.

Par ailleurs, la Coop a procédé au remboursement de six parts sociales pour diverses raisons. Il n'est pas prévu que la Coop doive rembourser plusieurs parts sociales au cours du prochain exercice financier. Le fonds de roulement de la Coop permettra d'effectuer les remboursements demandés sans difficultés.

## **6. Les emplois à la Coop**

Trois secrétaires travaillent à la Coop Santé. Le nombre d'heures travaillées dépend de l'ancienneté et des temps de présence requis pour répondre aux besoins des patientes et des patients. La directrice générale y travaille à temps partiel, soit 10 heures par semaine, tandis que l'infirmière du GMF est rémunérée par la Coop 7 heures par semaine (sans avantages sociaux).

Les tâches de l'entretien ménager, du déblaiement de la neige et de la tonte de la pelouse font l'objet de contrats de services séparés et les personnes qui réalisent ces tâches ne sont pas considérées comme étant à l'emploi de la Coop.

## **7. Les services complémentaires**

Aussitôt que la Coop Santé fut lancée et fonctionnelle, le conseil d'administration a mis résolument le cap sur l'ajout de services complémentaires. Car au-delà du lancement des activités, il faut maintenant rendre cette Coop Santé la plus attrayante possible. L'une des façons d'y arriver consiste à y offrir, en plus des services médicaux et infirmiers actuels, des services complémentaires répondant aux besoins de ses membres. La mise en place de ces services complémentaires constitue l'une des priorités d'action pour l'année 2016-2017.

## **8. Le recrutement de médecins**

En ce qui a trait au recrutement de nouveaux médecins, des démarches sont en cours pour attirer à la Coop des médecins qui voudront se joindre à l'équipe médicale actuelle et prendre sa relève, quand le moment sera venu.

À cet égard, la Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière possède tous les atouts pour réussir cette opération. Bien entendu, il s'agit d'un processus qui prendra un certain temps et qui n'est pas dépourvu d'embûches, mais les membres du conseil d'administration et les médecins œuvrant à la Coop sont déterminés à réussir cette opération.

Le recrutement de nouveaux médecins constitue l'une des priorités d'action pour l'année 2016-2017.

## 9. Le conseil d'administration

Au 31 mars 2016, les personnes suivantes formaient le conseil d'administration et toutes ces personnes avaient été élues à l'occasion de l'Assemblée générale d'organisation (AGO) qui s'est tenue le 11 juin 2015 :

Roger Bilodeau (Trésorier)	Cindy Blaney (Secrétaire)
Simon Boucher (Dirigeant)	Jean-François Brochu (Dirigeant)
Claudette Labbé (Dirigeante)	Richard Lefebvre (Vice-président)
Claire Nantel (Dirigeante)	Isabelle Parent (Dirigeante)
Christian Sasseville (Président)	

Il est à noter que Mmes Line Chabot, directrice générale, et Louise Brochu, secrétaire administrative, siègent également au conseil d'administration mais n'y ont pas droit de vote.

À l'occasion de l'Assemblée générale annuelle du 7 juin 2016, les postes de Mmes la Dr Claire Nantel (membre de soutien) et d'Isabelle Parent (Saint-Sylvestre) seront soumis à une élection, de même que le poste de M. Jean-François Brochu (Saint-Elzéar).

En neuf mois et demi, en 2015-2016, le conseil d'administration s'est réuni à 11 reprises pour mener à bon port la construction de l'édifice logeant les services de la Coop et le lancement de ses activités.

## 10. Affiliation à la CDRQ

La Coop de solidarité santé du sud de Lotbinière est membre de la Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ) et fait affaires, à ce titre, avec son bureau de la région Québec-Appalaches.

Le conseil d'administration de la Coop tient à remercier ses interlocuteurs de la Coopérative de développement régional du Québec qui lui ont fourni un soutien indispensable lors de sa création et tout au long du rodage de son fonctionnement.

## 11. Les coordonnées de la Coop

La Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière est située au 473, rue Principale, à Saint-Patrice-de-Beaurivage. Son n° de téléphone est le 418 596-2743 et son adresse courriel est [coopsante.lotbiniere@globetrotter.net](mailto:coopsante.lotbiniere@globetrotter.net)

On peut aussi suivre les activités de la Coop sur sa page Facebook, à <https://www.facebook.com/coopsolidaritesantelotbiniere/>

## 12. L'assemblée générale annuelle (AGA)

La première assemblée générale annuelle (AGA) de la Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière se tiendra le 7 juin 2016, à compter de 19h30, à la salle municipale de Saint-Patrice-de-Beaurivage, située au 530, rue Principale.

## 13. Conclusion

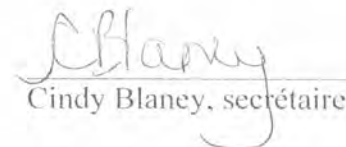
La création et le lancement de la Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière constituent une très belle réussite de solidarité sociale : l'appui des citoyennes et citoyens est au rendez-vous, le milieu municipal soutient le projet de manière exemplaire et les forces économiques du milieu font preuve d'une grande responsabilité sociale.

À cet égard, mentionnons que la campagne de financement réalisée par la Coop a permis de recueillir, jusqu'à ce jour, la somme de 350 000 \$ environ. À cette somme, s'ajoutent évidemment les parts sociales et les contributions annuelles versées jusqu'à maintenant. Nous avons toutes les raisons d'être fiers de cette solidarité et nous remercions chaleureusement tous nos donateurs et tous nos membres pour leur confiance. Il en résulte une Coop Santé qui prend solidement son envol et qui est porteuse des plus beaux résultats.

**N.B. : Le Rapport financier annuel au 31 mars 2016 fait partie intégrante de ce rapport annuel d'activités. On peut se procurer ce rapport financier en s'adressant à la réception de la Coop.**



Christian Sasseville, président



Cindy Blaney, secrétaire

Le 20 mai 2016



**COOP DE SOLIDARITÉ SANTÉ DU SUD DE LOTBINIÈRE**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**31 mars 2016**



## **COOP DE SOLIDARITÉ SANTÉ DU SUD DE LOTBINIÈRE**

### **SOMMAIRE**

<b>RENSEIGNEMENTS STATUTAIRES</b>	<b>2</b>
<b>RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN</b>	<b>3</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Bilan	7,8
Notes aux états financiers	9-16

**COOP DE SOLIDARITÉ SANTÉ DU SUD DE LOTBINIÈRE****RENSEIGNEMENTS STATUTAIRES  
au 31 mars 2016**

**DÉNOMINATION SOCIALE:** Coop de solidarité santé du  
Sud de Lotbinière

**ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL:** 473, rue Principale  
Saint-Patrice (Québec)  
G0S 1B0

**ADMINISTRATEURS:**

Président:	M. Christian Sasseville	Saint-Patrice (Québec) G0S 1B0
Vice-président:	M. Richard Lefebvre	Saint-Patrice (Québec) G0S 1B0
Secrétaire:	Mme Cindy Blaney	Saint-Narcisse (Québec) G0S 1W0
Trésorier:	M. Roger Bilodeau	Saint-Patrice (Québec) G0S 1B0
Administrateur:	M. Jean-François Brochu	Saint-Elzéar (Québec) G0S 2J2
Administrateur:	M. Simon Boucher	Saint-Narcisse (Québec) G0S 1W0
Administrateur:	Mme Claire Nantel	Saint-Patrice (Québec) G0S 1B0
Administrateur:	Mme Isabelle Parent	Saint-Sylvestre (Québec) G0S 3C0
Administrateur:	Mme Claudette Labbé	Saint-Sylvestre (Québec) G0S 3C0

**NOMBRE DE MEMBRES UTILISATEURS:** 1 848

**NOMBRE DE MEMBRES DE SOUTIEN:** 4

**NOMBRE D'EMPLOYÉS:** 5

**DATE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE:** 7 juin 2016

## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de

### COOP DE SOLIDARITÉ SANTÉ DU SUD DE LOTBINIÈRE

Nous avons procédé à l'examen du bilan de l'organisme sans but lucratif Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière au 31 mars 2016 ainsi que des états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice de dix mois terminé à cette date. Notre examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Lachance Parent CPA Inc.*  
*Par Marylène Guay, CPA auditrice, CA*  
**Marylène Guay, CPA auditrice, CA**

ST-BERNARD, le 19 mai 2016

**COOP DE SOLIDARITÉ SANTÉ DU SUD DE LOTBINIÈRE**

**RÉSULTATS**  
exercice de dix mois terminé le 31 mars 2016

Produits	
Contributions des membres utilisateurs	42 925 \$
Subvention MRC de Lotbinière - Pacte rural	49 444
Dons	
- Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce	100 000
- Municipalité de St-Patrice	4 934
- Autres	135 463
Loyer	16 750
Intérêts	<u>51</u>
	--- 349 567
Charges	
Salaires et charges sociales	32 220
Entretien et réparations	3 277
Amortissement	
- bâtiment	4 423
- équipement et ameublement	3 433
- matériel informatique	857
Énergie	3 146
Fournitures médicales	4 097
Associations	84
Télécommunications	1 036
Publicité et représentation	2 077
Papeterie et fournitures de bureau	6 726
Assurances	820
Taxes, licences et permis	804
Honoraires professionnels	8 212
Frais bancaires	1 478
<i>Frais financiers</i>	
- intérêts de la dette à long terme	3 190
- intérêts des dettes à court terme	<u>765</u>
	--- 76 645
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>272 922</u></u> \$

Non audité

**COOP DE SOLIDARITÉ SANTÉ DU SUD DE LOTBINIÈRE**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
exercice de dix mois terminé le 31 mars 2016**

	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	Total
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(8 713) \$	281 635 \$	272 922 \$
Investissements en immobilisations corporelles	<u>253 304</u>	<u>(249 958)</u>	<u>3 346</u>
Solde à la fin	<u>244 591 \$</u>	<u>31 677 \$</u>	<u>276 268 \$</u>

**COOP DE SOLIDARITÉ SANTÉ DU SUD DE LOTBINIÈRE****FLUX DE TRÉSORERIE**  
exercice de dix mois terminé le 31 mars 2016**ACTIVITÉS D'EXPLOITATION**

Excédent des produits sur les charges	272 922 \$
Ajustement	
Amortissement	<u>8 713</u>
	281 635
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 3)	<u>17 294</u>
	<u>298 929</u>

**ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT**

Dépôt de garantie	( 1 650 )
Acquisition d'un placement	( 20 )
Acquisition d'immobilisations corporelles	( 467 068 )
	( 468 738 )

**ACTIVITÉS DE FINANCEMENT**

Variation nette des emprunts bancaires à court terme	47 883
Avance d'une municipalité	3 690
Emprunt à long terme	334 989
Remboursement de la dette à long terme	( 117 879 )
Encaissement de parts sociales	97 150
Remboursement de parts sociales	( 300 )
	<u>365 533</u>

**AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE  
TRÉSORERIE ET ENCAISSE À LA FIN**195 724 \$

**COOP DE SOLIDARITÉ SANTÉ DU SUD DE LOTBINIÈRE****ACTIF À COURT TERME**

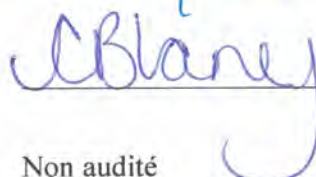
Encaisse	195 724 \$
Clients	7 575
Fraction à moins d'un an des apports à recevoir	<u>74 444</u>
	<u>277 743</u>

**ACTIF À LONG TERME**

Apports à recevoir (note 4)	25 000
Dépôt de garantie	1 650
Parts sociales auprès d'une coopérative, au coût	20
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>461 701</u>
	<u>488 371</u>

766 114 \$**POUR LE CONSEIL**

 \_\_\_\_\_, administrateur

 \_\_\_\_\_, administrateur

Non audité



**BILAN**  
**au 31 mars 2016**

**PASSIF À COURT TERME**

Emprunts bancaires (note 6)	47 883 \$
Fournisseurs et passif couru	6 876
Sommes à remettre à l'État	5 237
Revenus perçus d'avance	112 200
Avance d'une municipalité, sans intérêt	<u>3 690</u>
Passif à court terme avant	
dette remboursable sur demande	175 886
Dette remboursable sur demande (note 7)	<u>217 110</u>
	<u>392 996</u>

**AVOIR DES MEMBRES**

Capital-social (note 8)	
Parts sociales émises	<u>96 850</u>

**AVOIR DE LA COOPÉRATIVE**

Actif net	
Non affecté	31 677
Investi en immobilisations corporelles	<u>244 591</u>
	<u>276 268</u>

766 114 \$